Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OCTOBRE 2007

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Et voilà, nous revenons à l'heure d'hiver!

Et voici aussi arrivé, comme tous les quatre ans, le temps d'élire nos députés aux chambres fédérales. Le rucher nous laisse maintenant du temps. Nous permettant de ne pas nous dérober à nos devoirs de citoyen. Mais mon élue préférée reste et restera l'abeille.

Je viens de l'écrire, le rucher nous laisse plus de liberté. Le mot d'ordre à vous tous, et à vous débutants en premier lieu, fichez la paix à vos colonies. Seule exception: le traitement hors couvain à l'acide oxalique. Après des mois d'effort et de stress, voici venu pour nos abeilles celui du repos et du calme. Si, en bonne saison, vous avez ouvert vos ruches plus souvent que nécessaire, ce n'était pas grave. Vous avez sûrement dérangé la colonie et ralenti la production, mais vous avez aussi beaucoup observé et appris. Et cette expérience est importante. Mais maintenant, respectez sa tranquillité. C'est d'ailleurs dans votre intérêt. Moins vous les dérangez et moins elles consomment. Et comme dirait La Palisse, moins elles consomment, moins elles engorgent leur intestin.

Ne pas déranger les colonies ne signifie pas, cependant, ne pas s'en préoccuper. Une visite régulière au rucher permettra de s'assurer que tout est en ordre, qu'aucun coup de vent n'a déplacé un toit, qu'aucune branche ne frappe une ruche... ou qu'aucun vandale n'a sévi.

Les nuits deviennent plus fraîches, voire franchement froides. Ne vous inquiétez pas, chers débutants, car les abeilles ne craignent pas le froid. Elles ont développé depuis la nuit des temps une technique formidable. A partir d'une certaine température, elles forment une grappe. Imperceptiblement, les abeilles vont alors de l'extérieur froid vers un intérieur plus tempéré pour se réchauffer... et repartir tout aussi lentement – économie d'énergie oblige – pour laisser la place à d'autres abeilles en mal de chaleur. Au cœur de la grappe, la chaleur ne descend jamais en dessous de 8/9°C. Là n'est donc pas le problème. En revanche, vous pouvez agir contre l'humidité. Car elles, elles ne savent pas la combattre et la redoutent. En premier lieu: vous aurez choisi

Photo: FRANCIS STADELMANN

un emplacement sec et ensoleillé. Ou alors, vous élaguerez régulièrement et sévèrement si vous êtes dans une clairière. Vos ruches seront surélevées de 20 cm au minimum du sol. Une ruche en bon état, des toits bien étanches, pas de tapis ou de moquettes qui gardent l'humidité en guise de couvre-cadres.

Un double fond grillagé n'est pas une hérésie, bien au contraire. Chacun sait que la chaleur monte... et que le froid descend. C'est exactement ce qu'il faut pour une ruche. Cela ne provoque pas de courant d'air pour autant que le couvre-cadres soit bien propolisé et cela facilite l'élimination des gaz produits par la colonie, notamment le gaz carbonique. Et puis, élément accessoire mais combien important pour l'hygiène, les déchets tombent plus facilement à terre à travers le grillage. En outre, je n'ai jamais constaté un retard au redémarrage le printemps.

Je ne saurais faire une chronique sans parler... de varroa. Vous continuerez à faire régulièrement des comptages. Souvenez-vous: si la chute naturelle dépasse un varroa/jour, vous n'échapperez pas (et vos abeilles avec) au traitement hors couvain à l'acide oxalique.

Ces questions réglées, reste à écouler votre miel. Comme apiculteur fier de votre travail et soucieux de l'image de marque de la «profession», vous aurez fait contrôler votre miel et mettrez sur vos bocaux le label SAR ou le label du terroir de votre fédération. Ne chipotez pas sur ces frais-là. C'est notre seul moyen de nous démarquer des miels étrangers bien meilleur marché. Et capitalisons sur un règlement du miel exemplaire; on nous l'envie dans certains pays.

Chère apicultrice, cher apiculteur: un bon hivernage est la condition sine qua non d'une bonne récolte 2008. J'espère que mes conseils seront suivis et surtout... qu'ils donneront le résultat escompté!

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.